



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 2 juin 2016 — N° 180**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.2 du Règlement, M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Roy (Bonaventure) font une déclaration afin de souligner la 10<sup>e</sup> Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le succès du Forum des citoyens aînés de Montréal.

---

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à parcourir le Sacré circuit sur le chemin du Roy.

---

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Fanny Girardin, nommée athlète de cross en planche à neige de l'année.

---

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie Bonapace pour sa contribution au développement de la santé communautaire.

**2 juin 2016**

---

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Émile Duhamel pour son engagement communautaire.

---

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des services de garde du Québec.

---

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Symposium des grands peintres de Chesterville.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Caroline Tison, directrice de Partage-action de l'Ouest-de-l'Île.

---

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de La Corporation de développement communautaire des Deux-Rives.

---

À 9 h 54, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

2 juin 2016

---

Moment de recueillement

### Présentation de projets de loi

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 104 Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 104.

### Dépôts de documents

Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, dépose :

Le cahier de consultation *La planification de l'immigration au Québec, pour la période 2017-2019*. Ce document est accompagné d'un questionnaire en ligne.  
(Dépôt n° 2264-20160602)

---

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

La proposition d'amendement au projet de loi n° 492, Loi modifiant le code civil afin de protéger les droits des locataires aînés.  
(Dépôt n° 2265-20160602)

**2 juin 2016**

---

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

L'Entente de 2016 sur les régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2266-20160602)

---

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport intitulé *Apprendre des meilleurs : étude comparative des urgences du Québec* du Commissaire à la santé et au bien-être.

(Dépôt n° 2267-20160602)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 avril 2016 par l'ex-député de Saint-Jérôme, concernant le maintien des services offerts au Pavillon Sainte-Marie de Saint-Jérôme;

(Dépôt n° 2268-20160602)

La réponse à la question écrite n° 176 concernant le projet de reconstruction du pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 avril 2016 par M. Turcotte (Saint-Jean).

(Dépôt n° 2269-20160602)

---

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017 intitulé *Chapitre 1 : Investissement Québec : information sur la rentabilité financière et la performance économique; Chapitre 2 : Aide financière accordée à Premier Tech – Motion de l'Assemblée nationale*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport;

(Dépôt n° 2270-20160602)

**2 juin 2016**

---

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017 intitulé *Rapport du commissaire au développement durable – Printemps 2016*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport.

(Dépôt n° 2271-20160602)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. le président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a siégé afin de procéder à la composition des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance, conformément aux articles 127 et 139 du Règlement de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2272-20160602)

M. Ouimet, premier vice-président, propose :

QUE soit adopté le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission.

(Dépôt n° 2273-20160602)

**2 juin 2016**

---

M. Pagé (Labelle), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2274-20160602)

---

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2275-20160602)

---

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2276-20160602)

---

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2277-20160602)

---

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission.

(Dépôt n° 2278-20160602)

**2 juin 2016**

---

M. Marceau (Rousseau), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2279-20160602)

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2280-20160602)

---

Mme Hivon (Joliette), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2281-20160602)

---

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 1<sup>er</sup> juin 2016, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2282-20160602)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

**2 juin 2016**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 529 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'utilisation des emprises existantes et le recours à l'enfouissement pour le projet de ligne à haute tension du Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur.

(Dépôt n° 2283-20160602)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 554 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du versement de la paye de vacances en ajout du salaire hebdomadaire aux travailleurs saisonniers des usines de pêche.

(Dépôt n° 2284-20160602)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 2 juin 2016, qu'elle a adressée à M. Pierre Reid, député d'Orford et président de la Commission des transports et de l'environnement, proposant la tenue d'un mandat d'initiative en lien avec la gestion de contrats au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

(Dépôt n° 2285-20160602)

2 juin 2016

---

**Motions sans préavis**

M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant la transmission d'informations à la Commission de l'administration publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Paradis (Lévis) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 20<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se tient cette année sous le thème *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive*;

QU'elle reconnaisse les personnes handicapées à travers leurs aspirations et leur contribution au sein de notre société;

QU'elle exprime sa solidarité envers les personnes handicapées ainsi que leur famille qui font preuve de détermination pour relever les défis qui y sont associés;

QU'elle souligne l'engagement quotidien de l'ensemble de la communauté pour faire en sorte que notre société soit toujours plus inclusive envers les personnes vivant avec un handicap.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

2 juin 2016

---

M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), conjointement avec M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Bergeron (Verchères), Mme D'Amours (Mirabel) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue les producteurs et les productrices agricoles qui ont pris part à la caravane de *Lait'espoir*, les manifestantes et manifestants qui les rejoindront aujourd'hui devant le Parlement à Ottawa ainsi que les agricultrices et les agriculteurs qui travaillent 365 jours par année à nourrir le Québec;

QUE l'Assemblée nationale exige que le gouvernement fédéral réponde favorablement à leurs demandes visant à protéger la gestion de l'offre agricole au Québec et à contrer l'importation de lait diafiltré en appliquant ses propres règles.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 103, Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 7 juin 2016 à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine;

2 juin 2016

---

QU'à cette fin, elle entend les organismes suivants :

Conseil québécois des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres,  
Mme Marie-Pier Boisvert  
Coalition des familles lesbiennes, gaies, bisexuelles et  
transgenres, Mme Mona Greenbaum  
Fondation émergence, M. Claude Leblond  
Enfants transgenres Canada, Mme Annie Pullen Sansfaçon  
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
D<sup>r</sup> Shuvo Ghosh, pédiatre du développement et du comportement  
à l'hôpital de Montréal pour enfants  
Ordre des psychologues du Québec  
Barreau du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les  
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :  
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,  
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant  
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième  
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes soit  
de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission  
soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi :  
17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le  
gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition  
officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite  
commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

**2 juin 2016**

---

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission des finances publiques afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser la suite du mandat d'initiative sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux.
-

2 juin 2016

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, propose que le projet de loi n° 82, Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 82 est adopté.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1<sup>er</sup> juin 2016, sur la motion de report proposée par M. Spénard (Beauce-Nord) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, présenté par M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Le débat terminé, la motion de report est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 218 en annexe)

Pour : **19** Contre : **79** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

**2 juin 2016**

---

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Roberge (Chambly) propose la motion de scission suivante :

QU'en vertu de l'article 241 du Règlement, le projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit scindé en deux projets de loi : un premier intitulé Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les services de transport par taxi, comprenant les articles 1 à 41 et 45 à 57; un second intitulé Loi visant à améliorer la sécurité routière principalement pour les cyclistes, comprenant les articles 42 à 44, ainsi que l'article 57 à l'exception des mots « à l'exception de l'article 13, du paragraphe 1° de l'article 14, de l'article 17 dans la mesure où il concerne l'article 59.3 de la Loi concernant les services de transport par taxi, et de l'article 36, dans la mesure où il concerne le paragraphe 2° de l'article 112.1 de cette loi, qui entreront en vigueur à la date ou aux dates fixées par le gouvernement.

---

À 16 h 18, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 h 30.

**2 juin 2016**

---

Les travaux reprennent à 16 h 32.

---

À 16 h 38, après avoir entendu quelques remarques de part et d'autre sur la recevabilité de cette motion, M. Gendron, troisième vice-président, prend la question en délibéré et suspend les travaux.

---

Les travaux reprennent à 17 h 37.

---

M. Gendron, troisième vice-président, rend sa décision sur la recevabilité de la motion de scission présentée par M. Roberge (Chambly).

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le projet de loi contient plus d'un principe. En effet, il comporte diverses dispositions ayant trait aux services de transport par taxi au Québec ainsi que d'autres mesures visant la sécurité des cyclistes.

Toutefois, une fois que la présidence a constaté la présence de plus d'un principe, l'analyse de la recevabilité doit se poursuivre en considérant les critères suivants : chaque projet de loi issu de la scission doit pouvoir exister de manière autonome et former un tout cohérent.

En l'occurrence, la motion de scission vise à répartir dans deux projets de loi des principes distincts. De plus, les différents éléments du projet de loi initial sont répartis dans les deux projets de loi qui résulteraient de la scission de manière cohérente permettant à chacun de vivre de façon autonome, sans référence de l'un à l'autre.

En conséquence, la motion satisfait aux critères de recevabilité d'une motion de scission et est déclarée recevable.

**2 juin 2016**

---

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour le débat restreint sur cette motion de scission : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 4 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de scission de M. Roberge (Chambly).

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de scission proposée par M. Roberge (Chambly) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, présenté par M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Le débat terminé, la motion de scission est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **219** en annexe)

Pour : **15** Contre : **76** Abstention : **0**

**2380**

**2 juin 2016**

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 220 en annexe)

Pour : **14** Contre : **66** Abstention : **0**

---

À 22 h 34, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 3 juin 2016, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 2 juin 2016, à 18 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 82 Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

**2381**

2 juin 2016

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de report de M. Spénard (Beauce-Nord) :

(Vote n° 218)

**POUR - 19**

Bonnardel (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	
	(Lévis)		

**CONTRE - 79**

Anglade (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Auger (PLQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	(René-Lévesque)	Thériault (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jean (PQ)	Poirier (PQ)	
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PLQ)	
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	
Cousineau (PQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
D'Amour (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)	

2 juin 2016

---

Sur la motion de scission de M. Roberge (Chambly) :

(Vote n° 219)

**POUR - 15**

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	(Montarville)	
Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)	

**CONTRE - 76**

Anglade (PLQ)	Daoust (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)
Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)
Auger (PLQ)	(Outremont)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Vallée (PLQ)
Cousineau (PQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)

2 juin 2016

---

Sur la motion d'ajournement de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition :

(Vote n° 220)

**POUR - 14**

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	(Montarville)	
	(Lévis)		

**CONTRE - 66**

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Vachon)	Traversy (PQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Turcotte (PQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Proulx (PLQ)	
Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
(Outremont)			